

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Débat autour du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*
Dictionnaire québécois d'aujourd'hui, Saint-Laurent,
DicoRobert, 1992

Henri Bélanger et Chantal Bouchard

Numéro 70, été 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/38603ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bélanger, H. & Bouchard, C. (1993). Débat autour du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* / *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, Saint-Laurent, DicoRobert, 1992. *Lettres québécoises*, (70), 11–15.

Tous droits réservés © Productions Valmont, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Débat autour du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*

POUR
POUR
POUR
POUR

Henri Bélanger

QUELLE ACTION MAGNANIME DE LA MAISON ROBERT, que cet extraordinaire *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (DQA)! Un dictionnaire vivant, de grande classe, qui devrait nous aider à nous déprendre. Geste noble que celui d'Alain Rey, qui rappelle le général de Gaulle reconnaissant aux colonies leur liberté et offrant la collaboration de la France. D'abord parce qu'il s'agit d'une saine réaction contre ce purisme gâteaux qui tient le haut du pavé, qui s'interpose et inonde de sophismes élitistes ceux d'en bas, qui deviennent bien sûr des démagogues lorsqu'ils se défendent. Le DQA préparé par Jean-Claude Boulanger et son équipe, sous la supervision de M. Rey, réplique ainsi aux pourfendeurs de la langue populaire, plus ou moins momifiants, qui avaient pris le français pour une langue invariable.

Ensuite, parce qu'en décrivant l'usage en tenant compte du peuple, le DQA fait la nique aux réseaux qui pensaient détenir le monopole. Les réseaux sont pourtant des puissances, jalouses de leur domination ! Je pense au réseau des traducteurs, à celui des communicateurs, etc. Sans oublier les diffuseurs !

Et puis le DQA ne s'en tient pas à la norme des régents qui occupent les chaires, encadrent les ministères et règnent dans les réseaux. Le sens de la règle définie en France par ces lauréats de la culture élitiste a, selon le linguiste Pierre Guiraud : « favorisé la scission du français en deux langues de plus en plus distinctes et contribué au durcissement des cloisons sociales... Dans d'autres contextes politiques, on y encourage souvent des provincialismes et des vulgarismes chez nous impitoyablement traqués et ridiculisés... Le peuple et les classes dirigeantes sont séparés par un fossé

CONTRE
CONTRE
CONTRE
CONTRE

Chantal Bouchard

LA SUSCEPTIBILITÉ DES QUÉBÉCOIS AUX QUESTIONS linguistiques est un phénomène culturel aussi caractéristique chez nous que l'est la tourtière ou le sirop d'érable. On ne s'étonnera donc pas que la parution d'un nouveau dictionnaire excite la curiosité du public. Au cours des dernières années, tous les ouvrages publiés au Québec dans ce domaine ont suscité le même type d'intérêt, à la fois éphémère et bienveillant. Ce qui attise la polémique actuelle, autour du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, c'est bien entendu son origine française, sa diffusion massive mais, plus encore, l'idéologie qui le sous-tend. En filigrane se pose la question, jamais entièrement résolue, de la légitimité des variétés linguistiques non normalisées (régionalismes, langue populaire, etc.), question qui renvoie à celle des couches sociales, des collectivités et de leur pouvoir.

Mon intention n'est pas ici de démonter tous les mécanismes socio-politiques à l'œuvre au Québec, et qui rendent nos rapports avec notre propre langue si difficiles, mais plutôt de dégager les partis pris idéologiques qui jouent un rôle clé dans la présente querelle.

En premier lieu, il convient d'examiner le concept même de dictionnaire et les différentes opinions qu'on en a. Pour le grand public, le dictionnaire rassemble les mots d'une langue donnée, admis par le bon usage. Pour les premiers lexicographes du français, le bon usage se restreignait essentiellement à celui de la cour et il excluait, non seulement les mots familiers, argotiques, vulgaires ou régionaux, mais aussi le vocabulaire technique et les termes de métier. Ce concept a évolué de telle façon que les dictionnaires ont progressivement accueilli des portions plus importantes de ces



Débat autour...

POUR
POUR
POUR
POUR

Henri Bélanger

chez nous plus profond qu'ailleurs». (*La grammaire*, Paris, PUF, collection «Que sais-je», n° 788, 1967, p. 109)

On dirait qu'il parle de nous autres. Le peuple et la néologie apeurent nos censeurs, qui ne sont pas ceux qui ont inventé les populismes «ayoye», «enfirouâper», «poutine», «tiguidou», «quétaine», «zigonnage», «tataouinage», présents au *DQA*, y illustrant l'esprit inventif, et non l'anémie culturelle. L'anémie culturelle serait plutôt dans l'esprit épurateur qui a imaginé le calque anglais *in fur wrapped* (tournure qui, *n'ayant pas cours en anglais*, n'a tout



Jean-Claude Boulanger, Bruno De Bessé et Alain Rey.

simplement pas pu être causale de quoi que ce soit), qui a imaginé, dis-je, un calque anglais d'où il pouvait décalquer «enfirouâpé», afin de contourner l'impensable idée d'une inventivité québécoise. Assez tordu comme méthode ?

Le purisme débile des années 1950 s'était emballé au pays à travers les *Réflexions* irréfléchies de Gérard Dagenais, qui a mis la hache dans la cabane à sucre et malmené les canadianismes de tout acabit. Alors que l'Office de la langue, lui-même pas pressé, avait béni soixante-deux canadianismes dits «de bon aloi», l'acharnement de M. Dagenais lui fit réduire à dix (voir son *Dictionnaire des difficultés*, 1967, p. 645) ceux qui seraient dignes de «figurer dans les dictionnaires de français universel». Pas de néologie permise. Il croyait parler de langue, alors qu'il dérivait en terminologie. D'après sa logique, le français ne pouvait pas prendre de nouveaux sens au pays. Il ne pouvait y exister qu'à l'état cataleptique jusqu'à ce que ça bouge ailleurs. Pas de place pour la vie. Son traitement du mot «place», notamment, explique les complexes de son disciple Pierre Beaudry. Quant à «enfirouâper», présent au *DQA*, il se ramène à d'anciennes images simples auparavant exprimées autrement. (Voir Henri Bélanger, «Une étymologie pour enfirouâper», *Cultures du Canada français*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, n° 8 (automne 1991), p. 114-120.

À cause du *DQA* ça fulmine dans les cénacles ! Exorcistes, idéologues, craignent pour leur fêrulle. Les tâches pressent : dresser les barrières, bloquer la variété, organiser le ridicule. Et la démagogie à

CONTRE
CONTRE
CONTRE
CONTRE

Chantal Bouchard

catégories lexicales, en leur adjoignant des *marques*, qui précisent les limites de leur usage. En théorie, les lexicographes d'aujourd'hui ont comme objectif de décrire la langue contemporaine, de la manière la plus exhaustive possible. Cependant, des contraintes de toute nature s'imposent à eux, qui les obligent à faire des choix : contraintes économiques, limitant le nombre des rédacteurs, les moyens et le temps dont on dispose pour réaliser l'ouvrage, contraintes éditoriales aussi, qui n'accordent qu'un certain espace, au-delà duquel l'ouvrage deviendrait trop coûteux, peu maniable. C'est pourquoi les dictionnaires s'en tiennent à une partie seulement du lexique global, celle qui est utile au public visé. C'est là du reste un autre aspect de la question, dont on est peu conscient : chaque dictionnaire a son public cible; il s'adresse à une partie seulement de la population, déterminée avec précision; selon les cas, il s'agira des enfants d'âge scolaire, des étudiants, du public général de culture moyenne, ou encore du public cultivé. Ainsi, le choix des mots, la longueur et la complexité des définitions, l'inclusion ou l'exclusion des termes ou acceptions plus rares, le vocabulaire spécialisé, régional, les néologismes, tout cela est déterminé en fonction des gens auxquels on destine le dictionnaire en priorité.

C'est à la lumière de ces orientations de la lexicographie actuelle qu'il convient d'examiner le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*. La première question à poser est de savoir si on a besoin d'un tel ouvrage. Il suffit de songer à tous ces mots qui nous sont propres, parce qu'ils sont liés à nos institutions politiques, sociales, juridiques, à notre environnement, à notre histoire, pour convenir, qu'en effet, il est utile de décrire ce vocabulaire avec précision, pour notre usage certes, mais aussi pour ceux qui viennent s'établir au Québec et pour les étrangers que notre culture intéresse à divers titres. Le concept même d'un dictionnaire qui rende compte du français du Québec contemporain nous paraît donc tout à fait justifié.

Ensuite, on remarquera que l'éditeur a choisi de viser, en priorité, le public scolaire, des niveaux secondaire et collégial, comme on l'indique dans l'introduction, ce qui a entraîné des choix éditoriaux : une nomenclature limitée à 40 000 mots, une méthode de description semblable à celle du *Robert Micro*, qui supprime les renseignements concernant l'étymologie et la datation, mais qui s'attache ici à décrire les réseaux lexicaux (dérivations, synonymes, contraires, etc.); enfin, l'éditeur fournit des exemples inventés qui reflètent les emplois courants. Par ailleurs, l'introduction est exceptionnellement riche en détails et expose la méthode de présentation des articles, le sens des symboles, celui des différents caractères typographiques, et les marques

POUR
POUR
POUR
POUR

Henri Bélanger

projeter ! Et les épouvantails à brandir ! Juste pour faire peur. Jean Paré figole un éditorial de clown (*L'Actualité*, mars 1993) pour lapider la «non-langue» que lui-même illustre : «bum», «rapaillé», «showbiz»... On voudrait concurrencer M. Beaudry, au niveau de la divagation ? De son côté, André Major, qui n'ose accuser Alain Rey de francophobie, le soupçonne de «colonialisme» (*Le Devoir*, 12 décembre 1992)! Licence idéologique ? Le *DQA* jure en effet avec le *Dictionnaire Beauchemin canadien* (!) de 1968 où les auteurs avaient vu à «éliminer archaïsmes et régionalismes» (lire : canadianismes), en harmonie avec la doctrine de la faute depuis longtemps prêchée à *Relations*, au *Devoir* et à Radio-Canada. En ces sphères exaltées où le purisme avait pogné, les mots du cru étaient discrédités. On confondait compétence langagière avec érudition culturelle. L'on y besognait en s'encensant à saboter les repères socioculturels des locuteurs d'ici. De fortes thèses ont paru là-dessus, prônant d'abord la transfiguration, pour finir par la mystification.

Pendant que les niaiseux niaisaient et que les polémiques s'épuisaient, des spécialistes s'adonnaient au travail sérieux. La norme unique est remise en cause, et la variété devient envisageable. Paraissent entre autres : *La norme linguistique* (collectif) 1983, et *La lexicographie québécoise* (collectif) 1986. Alain Rey figure parmi ceux qui informent le processus. On y parle de norme régionale et de norme de circonstance. La néologie se refait une beauté. Une nouvelle orientation s'amorce en harmonie avec les instances éclairées venues d'ailleurs. De par la force des choses. «Le danger pour [la langue française] vient surtout d'une insuffisante confiance des francophones quant à leur propre créativité... il est urgent que les francophones fassent de leur langue le laboratoire de nouvelles créations», écrit le linguiste Claude Hagège (*Le français et les siècles*, Odile Jacob, 1987, p. 248).

Septembre 1987 : le Président Mitterrand émet à l'occasion du Sommet de la Francophonie de Québec le vœu que les cultures régionales trouvent à s'exprimer plus librement. Les formes culturelles des régions auraient désormais plus de jeu. En 1988, le *Dictionnaire du français Plus (DFP)*, à l'usage des francophones d'Amérique paraît au CEC Montréal, incorporant plus de quatre mille québécismes au lexique français. Ce dictionnaire de genre plus traditionnel reflète le souci de son directeur, le lexicographe Claude Poirier, de rattacher les vieux québécismes à des régionalismes français, et sera mieux vu des usagers qui ne peuvent digérer la «pinotte» à l'écrit.

CONTRE
CONTRE
CONTRE
CONTRE

Chantal Bouchard

d'usage. Cela facilite une utilisation optimale de ce dictionnaire et son emploi pour l'enseignement de la langue.

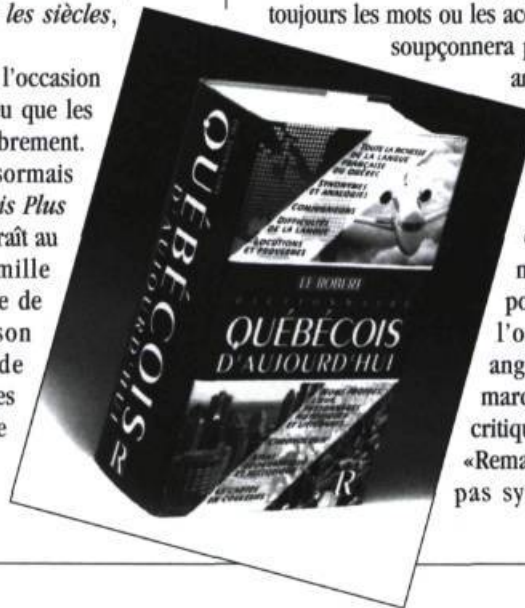
En regard d'un tel luxe d'explications, et compte tenu de la très grande attention donnée à la présentation afin de rendre l'information accessible au plus grand nombre, le choix des rédacteurs, consistant à occulter certains renseignements utiles, paraît d'autant plus regrettable. Essentiellement, je songe ici à des indications portant sur le caractère régional des mots, les emprunts à l'anglais et la hiérarchie des divers niveaux de langue.

Les québécismes

En partant du raisonnement que les Québécois ont le droit à la différence, que leur variété linguistique est légitime et qu'elle répond à une norme propre, les auteurs de ce dictionnaire ont décidé que tous les mots d'usage courant sur le territoire québécois ne porteraient *aucune* marque. Ainsi, à moins de consulter d'autres ouvrages, l'utilisateur ignore si le mot qu'il choisit est ou non en usage à l'extérieur du Québec; autrement dit, s'il peut l'utiliser dans un texte destiné à l'étranger. L'omission de ce marquage géographique sera sans nul doute rédhibitoire pour un grand nombre de gens, les rédacteurs, les traducteurs et autres professionnels. En outre, en agissant ainsi, on prive le public visé, soit les élèves du secondaire et du collégial, de connaissances linguistiques importantes; on les empêche de reconnaître et de distinguer les variétés linguistiques. En somme, on les prive du choix. Il est singulier qu'on prône, d'une part, le droit à la différence, à la norme propre, et que, d'autre part, on efface toute trace de ces différences. Les dictionnaires américains, je pense en particulier au *Webster*, indiquent toujours les mots ou les acceptions propres aux États-Unis, et on ne les soupçonnera pas, je suppose, de signifier par là que ces américanimes doivent être rejetés.

Les anglicismes

Le traitement des emprunts à l'anglais procède également d'un raisonnement curieux et certainement contestable. Les mots ayant conservé leur forme anglaise portent la marque «anglic.», laquelle indique l'origine. En revanche, les calques et les anglicismes sémantiques ne portent aucune marque particulière, à moins de faire l'objet de critiques, qui sont alors intégrées à la rubrique «Remarque». La présence de ces critiques n'est pas systématique; on en trouve bien une à



Débat autour...

POUR
POUR
POUR
POUR

Henri Bélanger

Chez Robert, Alain Rey, en parrainant le groupe Boulanger, ne confond pas langage et terminologie. Depuis que l'Académie a coupé le français de ses sources régionales, il y a du rattrapage à faire, des formes à replacer, des étapes à franchir, des verbes à relancer. Il était temps que le *DQA* arrive, disent les auteurs, euphémiquement. Déjà l'ami des familles, qui s'y retrouvent sans peine malgré de menus accrocs de première édition, le *DQA* permettrait-il en plus de rapprocher langue et culture à l'école ? C'est bien le besoin que Fernand Dumont avait souligné au colloque de la CEQ, «y disant tout haut ce qui se dit partout à voix basse», à l'effet que «son enseignement est déficient parce que l'est aussi la conception de la culture que diffuse le système d'apprentissage» (*Le Devoir*, 2 février 1988). L'instrument est là désormais : aux enseignants de se montrer accueillants. Si la vocation pédagogique réclamée à la page xix a l'effet d'atténuer ladite déficience, il sera l'ami de l'école de demain. Ses balises et renvois servent notamment à tenir deux rôles clés :

1) en renseignant l'utilisateur sur l'existence, l'épellation et l'illustration des mots de la langue, y compris les mots familiers régionaux et

2) en permettant à l'utilisateur de trouver des quasi-synonymes, y compris les formes familières, où il peut identifier des équivalents à vue, ou les consulter au besoin.

Les grandes cultures viables semblent être celles où la langue véhiculaire se ménage des sources nourricières. L'équipe Rey/Boulanger innove donc utilement par sa présentation des régionalismes en harmonie avec le français, et en le faisant autrement qu'à contrecœur ou au compte-gouttes. Il s'y faufile de nos tours populaires, dont la plupart sont déjà transparents en France dans les régions et les faubourgs. Juste ce qu'il faut pour «repepper» une langue grisonnante. Le français se fera accueillant, ou il se fera rare.

Des frottements temporaires vont surgir à des places, puisque certaines formes régionales ont à forcer l'ancienne norme centriste. Ce progressisme peut contrarier les commerçants de la difficulté, mais la maîtrise de la langue commune garde tout son prix. Les populismes, c'est comme le purisme, s'pa ! On en prend et puis on en laisse. Que les cultures régionales trouvent à s'exprimer ne signifie nullement que l'isolationnisme culturel devient une option collective viable. Code, terminologie, technique, restent pareils. La tenue dans le langage n'est pas abrogée. Les communicateurs institués

CONTRE
CONTRE
CONTRE
CONTRE

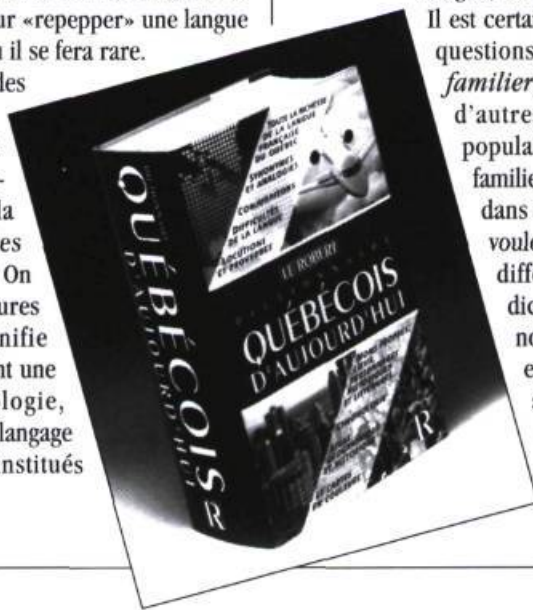
Chantal Bouchard

opportunité, dans le sens de «occasion», mais pas à *pamphlet*, dans le sens de «brochure», un emploi qui n'est pourtant pas moins critiqué. Compte tenu des efforts fournis par des générations de Québécois depuis au moins un siècle, en vue de combattre la contamination de leur langue par l'anglais, ce parti pris, consistant à ne pas fournir les marques d'origine précisément là où elles seraient le plus utiles, est particulièrement mal inspiré. Une fois de plus, on prive les utilisateurs du choix qu'ils pourraient faire entre divers usages qui ne sont pas neutres, quoi qu'en disent les rédacteurs du dictionnaire.

Les niveaux de langue

Depuis quelques décennies, les dictionnaires tendent à élargir la nomenclature, afin d'y intégrer des classes de mots qui en étaient bannies jusque-là. Ainsi, on a vu apparaître progressivement des mots et expressions du niveau familier, c'est-à-dire ceux qu'on utilise fréquemment à l'oral dans des situations non officielles, puis les mots dits populaires, qui correspondent à l'usage des couches sociales peu instruites. Quant aux mots d'argot, ou ceux qu'on juge vulgaires, on ne les intègre encore qu'avec parcimonie dans les dictionnaires généraux; ils font plus souvent l'objet de dictionnaires spécialisés, comme le *Dictionnaire du français non conventionnel* de Hachette. Les rédacteurs du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* ont décidé, pour leur part, d'intégrer largement ce vocabulaire. C'est ainsi qu'on y trouve la plupart des jurons, comme *joual vert* ou *tabernacle* (sens II), définis comme «sacre, juron très fréquent», et illustrés d'exemples. À l'entrée *viarge*, on lit : «Viarge que c'est bon. Il y a de la sloche en viarge», etc. Ces mots sont marqués comme très familiers.

Il est certain qu'il existe une part de subjectivité dans ces questions de niveaux de langue et que ce qui paraît familier, à certains, est considéré «populaire», par d'autres. Il reste qu'ici aucun mot n'est marqué populaire, cette marque étant remplacée par «très familier». On ne sait pas très bien ce qu'elle signifie dans l'esprit des rédacteurs, qui semblent ne pas vouloir admettre qu'il y ait des usages socialement différenciés. Compte tenu du public auquel le dictionnaire s'adresse, on peut affirmer que de nombreux parents et professeurs ne seront guère enchantés de cette innovation, quand leur adolescent soutiendra, preuve à l'appui, qu'il n'est pas plus familier de dire : «C'est ben tough de lui pogner les jos», que d'écrire sur une carte : «On fait un voyage super».

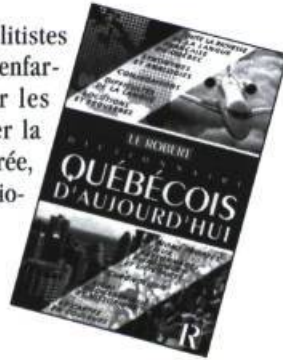


POUR
POUR
POUR
POUR

Henri Bélangier

pourraient cependant amorcer un léger mouvement de convergence contrôlée, en rapprenant à prononcer «pa-ta-te», par exemple. Les élèves doués pour le français peuvent donc continuer de s'y spécialiser afin d'occuper les nombreux rôles sociaux qu'ils seront les plus aptes à remplir.

Le flair d'Alain Rey ? Aux fétiches élitistes d'une Académie pétrifiée, impassible, enfargeante, mise en place pour refouler les régionalismes, il propose de substituer la vision humanisée d'une institution éclairée, facilitante, qui voit d'un bon œil nos régionalismes vivaces : la Maison Robert.



CONTRE
CONTRE
CONTRE
CONTRE

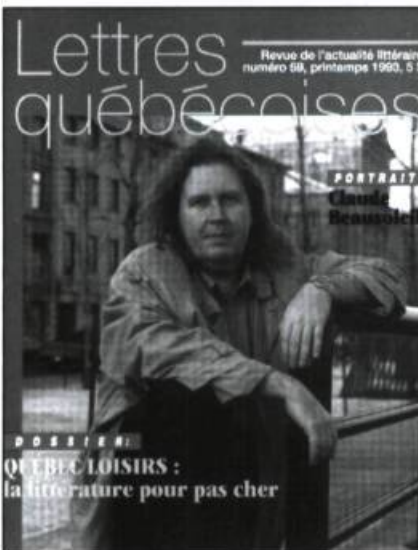
Chantal Bouchard

Refus de distinguer

En définitive, l'examen de ce *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* révèle davantage l'insécurité revendicatrice d'une collectivité assumant mal sa différence, que l'assurance sereine affichée dans l'introduction, à propos de la légitimité de nos usages. Les rédacteurs avaient tous les moyens techniques et la compétence voulus pour donner une description très précise du lexique en usage au Québec. Ils ont choisi, par crainte de perpétuer d'anciennes stigmatisations, d'effacer toute trace qui pourrait donner lieu à des jugements de valeur, comme si les Québécois n'étaient pas assez mûrs pour exercer leur jugement, qu'il faille leur cacher que tel mot n'est en usage qu'ici, que tel autre est populaire, ou que tel emploi est un anglicisme. On s'abuse en croyant que le français du Québec, quelle que soit sa cohérence interne, est autre chose qu'une variété périphérique, et en s'imaginant qu'au Québec, les classes sociales fraterniseront désormais dans un usage indifférencié de la langue; enfin, il est trop optimiste d'agir comme si notre rapport avec l'anglais n'était déjà plus de nature défensive.

Lettres québécoises

la revue de l'actualité littéraire



Lettres québécoises, une revue entièrement consacrée à la littérature québécoise.

INSTITUTION

1 AN

INDIVIDU

Canada 25 \$

Étranger 27 \$

4 NUMÉROS

Canada 18 \$

Étranger 20 \$

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____ tél.: _____

Ci-joint: chèque mandat postal

No _____ exp.: _____



Signature _____

RETOURNER À : Lettres québécoises, 815, rue Ontario Est, bureau 201, Montréal (Québec) H2L 1P1
 tél.: (514) 525-9518 • téléc.: (514) 523-9401